

## UNE SOIRÉE FESTIVE EN TOUTE SÉCURITÉ

Avec la réouverture des bars et le retour des événements festifs, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) souhaite rappeler quelques conseils de prévention pour votre sécurité.

## **CONSEILS DE PRÉVENTION**

- Soyez vigilant avec vos verres de consommation afin d'éviter que du GHB y soit déposé à votre insu.
- Gardez votre consommation avec vous; ne la laissez pas sans surveillance.
- Soyez prudent si une consommation vous êtes offerte par un inconnu. N'hésitez pas à refuser une consommation qui n'aurait pas été préparée sous vos yeux ou servie directement par un employé du bar.
- Restez en groupe, si possible, et soyez attentif aux personnes qui sembleraient intoxiquées. Évitez de les laisser quitter seules ou en mauvaise compagnie.
- Si vous avez à sortir seul, soyez vigilant. Observez, questionnez et fiez-vous à votre intuition. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, demandez de l'aide à un employé.
- Avisez le gérant ou le portier si vous êtes victime de harcèlement de la part d'un client.

Pour en connaître davantage sur les effets du GHB, veuillez consulter la fiche d'information portant sur cette drogue disponible sur le site du gouvernement du Québec à <u>quebec.ca</u>

La possession de GHB est illégale. Le simple fait d'en avoir une petite quantité sur soi peut entraîner des sanctions et l'ouverture d'un casier judiciaire.

N'hésitez pas à porter plainte à la police si vous avez été victime d'un crime ou d'abus. Pour toute urgence, faites le 911.

Vous pouvez également signaler toute activité criminelle de manière anonyme et confidentielle auprès d'Info-Crime Montréal en composant le 514 393-1133, ou en visitant leur site Web à www.infocrimemontreal.ca.

